



Fibrotoit

REVÊTEMENT POUR TOITURES



- ▶ **Peinture acrylique satinée en phase aqueuse spécialement formulée pour la protection et la décoration de toitures.**
- ▶ **Adaptée pour les travaux de réfection des toitures en fibres-ciment.**
- ▶ **Excellente résistance aux intempéries.**
- ▶ **Imperméable aux eaux de ruissellement.**
- ▶ **Applicable sur les fibres-ciment, ciment et dérivés, tuiles, briques, plaques ondulées, anciennes peintures, tôles galvanisées non rouillées ou au préalable revêtues d'un primaire.**
- ▶ **Coloris disponibles : ardoise RAL 7016, brun RAL 8015.**

Utilisateurs : Entreprises du bâtiment...

APPLICATION

Préparation du support : Le support doit être sec, propre, exempt de parties non adhérentes et non gras. Les anciennes peintures seront soigneusement lessivées. Les supports très anciens et fortement souillés par les lichens et les mousses seront soigneusement traités et rincés. Les supports métalliques seront protégés par une couche de primaire anti-rouille. La préparation des fonds se fera conformément aux spécifications du D.T.U 59.1.

Application : Bien mélanger avant l'application. FIBROTOIT s'applique en 2 couches.

Matériel d'application : Brosse, rouleau à poils longs et Airless.

Dilution :

- Brosse et rouleau à poils longs : Diluer de 0 à 5%.
- Airless : Diluer de 8 à 12%.

Diluant : Eau.

Séchage (à 23°C et 50% d'humidité relative) :

- Hors poussières : 1 heure.
- Sec : 4 heures.
- Recouvrable : 6 heures.

Nettoyage du matériel : Bien nettoyer le matériel à l'eau avant séchage.

Rendement : De 9 à 12 m²/L selon la porosité du support.

CARACTÉRISTIQUES

Liant : Résine acrylique

Classification : AFNOR NFT 36005 – Famille I – Classe 7 b2.

Extrait sec : 51% (poids) ; 38% (volume).

Densité : 1.29

Conforme à la directive COV 2004/42/CE. Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/L. Ce produit contient moins de 20 g/L de COV.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas appliquer pour des températures inférieures à 5°C et supérieures à 30°C. Éviter d'appliquer par temps très humide et/ou de pluie, par grand vent et en plein soleil. Traiter l'encadrement du toit au rouleau ou au pinceau pour éviter de souiller les murs. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

PROTECTION PRÉCONISÉE :

Gants en caoutchouc nitrile, lunettes de protection, vêtements de protection.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société



www.pro5.fr

0224

